



Agence internationale de l'énergie atomique

## CIRCULAIRE D'INFORMATION

INFCIRC/564 16 juin 1998

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original: RUSSE

## COMMUNICATION DU 3 JUIN 1998 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DU BELARUS AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

Une communication de la mission permanente du Bélarus transmettant une déclaration du Ministère des affaires étrangères du Bélarus est reproduite ci-joint pour l'information des Etats Membres.

Par mesure d'économie, le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires.

## Mission permanente de la République du Bélarus auprès des organisations internationales à Vienne

Hüttelbergstrasse 6, Vienne, A-1140 (Autriche), téléphone: 419 96 30, télécopie : 419 96 30 30

Nº 826/a

le 3 juin 1998

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République du Bélarus sur les essais nucléaires effectués récemment par l'Inde et le Pakistan.

Je serais très reconnaissant au Secrétariat de l'AIEA de bien vouloir distribuer cette déclaration aux Etats Membres de l'Agence pour information dans les langues officielles de cette organisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

Valyantsin Fisenka
Ambassadeur
Représentant permanent du Bélarus
auprès des organisations internationales
à Vienne

Mohamed ElBaradei Directeur général Agence internationale de l'énergie atomique Vienne

## DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE DU BELARUS

datée du 1<sup>er</sup> juin 1998

La République du Bélarus a accueilli avec inquiétude et préoccupation l'annonce des essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan. Cette série d'essais nucléaires entraîne la dissémination des armes nucléaires dans le monde à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, constitue une nouvelle escalade de la course aux armements nucléaires et oppose des obstacles supplémentaires considérables à de nouvelles réductions des armes nucléaires.

Ces événements contrarient les efforts que la communauté mondiale ne cesse de déployer pour renforcer, aux niveaux global et régional, le régime de non-prolifération nucléaire indispensable à la stabilité et à la sécurité internationales.

Il est normal que la République du Bélarus, qui a pris il y a plusieurs années la décision historique de renoncer à son propre potentiel nucléaire et qui est partie à un certain nombre d'accords très importants dans le domaine du désarmement nucléaire, soit particulièrement préoccupée et inquiète devant la tournure des événements.

La République du Bélarus demande à tous les pays qui n'ont pas adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qui ont des programmes nucléaires militaires de reconsidérer leur politique nucléaire actuelle, d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et d'oeuvrer à la conclusion d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles de qualité militaire, traités qui contribueront tous à réaliser l'espoir de l'humanité d'instaurer un monde sans armes nucléaires au XXI° siècle.

Les événements de ces derniers jours nous font craindre plus que jamais un éventuel emballement de la prolifération nucléaire non seulement en Asie du Sud mais au-delà. L'absence de toute obligation juridique envers la communauté internationale ouvre la voie à une telle éventualité.

Il convient de rappeler que la République du Bélarus, fidèle à sa politique antinucléaire stricte et soucieuse du sort des générations futures et de l'avenir du continent européen et du monde en général, a engagé tous les pays, compte tenu des réalités actuelles, à appuyer l'idée de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Europe centrale et orientale, et qu'elle continue de le faire.

La République du Bélarus est convaincue que la réalisation de cet objectif fortifiera la sécurité et la confiance sur le continent, renforcera la non-prolifération géographique des armes nucléaires et constituera une étape importante des travaux visant à continuer de consolider la paix et la stabilité en Europe et dans le monde entier.

Nous estimons que tous les pays non dotés d'armes nucléaires pourraient s'engager formellement à renoncer à déployer des armes nucléaires sur leur territoire.

La République du Bélarus demande instamment à toutes les puissances nucléaires de s'engager à ne jamais déployer, en aucune circonstance, des armes nucléaires sur le territoire de pays qui n'en possèdent pas.